ᑲᑐᑎᓗᒍ ᓄᓇᕗᑦ ᐱᕈᖅᐸᓕᐊᑎᓪᓗᒍ
Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Consultations sur l'éducation à l'échelle du territoire organisées par le gouvernement du Nunavut

IQALUIT, Nunavut (4 septembre 2018) – Le ministère de l'Éducation a annoncé aujourd'hui qu'il organisera des consultations publiques sur l'éducation à l'échelle du Nunavut, de septembre à décembre 2018.

Pour donner un contexte aux consultations et fournir un élément déclencheur à la discussion, le ministère a mis sur pied *Ilinniarniliriniq Turaaqpalliajavut* – nos objectifs pour l'éducation. Ce projet vise la participation active des partenaires en éducation, des représentants élus et des Nunavummiutes et des Nunavummiuts à la création de solutions communes pour améliorer le système d'éducation du Nunavut.

« L'amélioration du système d'éducation, bâti par et pour les Nunavummiutes et Nunavummiuts, est l'une des grandes priorités du gouvernement. Il doit représenter les valeurs et les priorités du territoire ainsi que former des diplômés qui sont en mesure de suivre le parcours qu'ils désirent, a expliqué le premier ministre, Joe Savikataaq. Comme grand-père, membre de la communauté et premier ministre, je m'engage à apporter des améliorations. J'espère que les Nunavummiutes et Nunavummiuts m'aideront en fournissant leur rétroaction. »

Les discussions porteront sur les voies à suivre pour développer une approche efficace en éducation, renforcer la représentation par les ASD dans les localités du Nunavut, la maitrise de la langue et les règlements propres au Nunavut.

« Une éducation de qualité nécessite de l'implication, de l'engagement et du soutien. Nous demandons aux Nunavummiutes et Nunavummiuts de nous faire connaitre leur vision, a dit le ministre de l'Éducation, David Joanasie. Les discussions constructives sur la réforme de l'éducation durant les consultations du public nous aideront à bâtir un système d'éducation qui représente la langue, la culture et les pratiques inuites et favorise l'excellence scolaire. »

Pour transmettre leurs commentaires ou en savoir plus sur les consultations, les sujets abordés et l’horaire dans leur localité, les Nunavummiutes et Nunavummiuts peuvent se rendre à nosobjectifspourleducation.ca.

###

Renseignements aux médias

Jean-Philippe Laprise
Gestionnaire des communications
Ministère de l’Éducation
867 975-5645
jplaprise@gov.nu.ca

ᑲᑐᑎᓗᒍ ᓄᓇᕗᑦ ᐱᕈᖅᐸᓕᐊᑎᓪᓗᒍ
Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

ᐃᓕᓐᓂᐊᕐᓂᓕᕆᓂᖅ ᑐᕌᖅᐸᓕᐊᔭᕗᑦ
ILLINNIARNILIRINIQ TURAAQPALLIAJAVUT
OUR GOALS FOR EDUCATION
NOS OBJECTIFS POUR L'ÉDUCATION

Le ministère de l'Éducation du gouvernement du Nunavut a mis en place un ensemble de propositions sur la Loi sur l'éducation et sur la Loi sur la protection de la langue inuit pour garantir un enseignement de qualité aux Nunavummiuts, améliorer les résultats des élèves et renforcer l'inuktut. Ce sont les points de départ de la discussion et nous encourageons les participants à nous faire part de leurs idées et commentaires.

Responsabilités

Ministère de l'Éducation

- Administrer les appels des décisions sur l'inclusion scolaire.
- Administrer les comités de nomination ou de reconduction des mandats des directeurs d'école et des directeurs adjoints.
- Élaborer trois calendriers scolaires de concert avec le Conseil des administrations scolaires de district (ASD), comportant différentes dates de début et de fin, parmi lesquels les ASD locales pourront choisir.
- Offrir un programme d'éducation de la petite enfance si l'ASD décide de ne pas le faire.

Administrations scolaires de district

- Demander des services et des évaluations spécialisés, comme les appels des décisions sur l'inclusion scolaire, au nom de parents ou d'étudiants adultes.
- Décider des autres aspects du calendrier scolaire en fonction des priorités locales, sauf pour les journées de perfectionnement professionnel.
- Les ASD donnent aux directeurs d'école les directives concernant le programme scolaire et le programme local. Ces directives ne concernent pas le programme d'enseignement.

ᐱᕙᓪᓕᐊᔪᑦ ᑐᓴᒐᒃᓴᙳᖅᑎᑕᐅᔪᑦ ᐱᔭᐅᔪᓐᓇᖅᑕᖅᑐᑦ ᐃᓄᒃᑎᑑᖓᓗᑎᒃ, ᖃᓪᓗᓈᑎᑐᑦ, ᐃᓄᐃᓐᓇᖅᑐᓐ ᐅᐃᕖᑎᑐᓪᓗ ᐅᕙᓂ, *www.gov.nu.ca*.
News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on *www.gov.nu.ca*.
Tuhaqtaghat ittut Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviititullu talvani *www.gov.nu.ca*.
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au *www.gov.nu.ca*.

- Les ASD décident d'abord si elles offrent ou non un programme d'éducation de la petite enfance. Les ASD qui choisissent d'en offrir un se chargeront de sa prestation; les fournisseurs externes de services d'éducation de la petite enfance seront écartés.

Directeurs d'écoles

- Appliquer les principes d'inclusion scolaire et en informer les ASD.
- Fournir aux ASD des rapports d'étape sur la prestation du programme d'enseignement pour les aider à défendre les priorités locales.

Principaux avantages

- Réduire le fardeau administratif des ASD.
- Permettre aux ASD de se concentrer sur les programmes locaux et communautaires.
- Augmenter la capacité des ASD à défendre leur localité.

Éducation bilingue et langue d'enseignement

- Élaborer un plan d'action clair pour le prolongement des délais relatifs à l'éducation bilingue en fonction des échéanciers du Plan d'embauchage des Inuits du ministère de l'Éducation.
- Prévoir des mesures qui permettront au gouvernement du Nunavut d'offrir un enseignement en inuktut à mesure que grandissent la capacité et les ressources.
- Établir de nouveaux modèles de transition vers l'éducation bilingue pour maximiser l'enseignement en inuktut.
- Permettre aux ASD de choisir un modèle d'éducation bilingue qui peut être appliqué au moyen des capacités d'enseignement locales.
- Le ministère de l'Éducation pourra déterminer la langue d'enseignement et le temps alloué pour chaque matière selon le niveau scolaire. Il décidera aussi des capacités d'enseignement pour l'éducation bilingue. Les ASD pourront demander des explications sur les décisions concernant les capacités d'enseignement locales.

- Le ministère de l'Éducation évaluera annuellement la mise en œuvre de l'éducation bilingue dans chaque localité.
- Ajouter le terme « éducation bilingue » pour clarifier les premières intentions de la Loi sur la protection de la langue inuit.

Principaux avantages

- Améliorer la cohérence de la prestation du programme d'études et la maitrise de la langue.
- Augmenter la flexibilité pour résoudre la pénurie d'enseignants parlant l'inuktut.
- Des évaluations justes et efficaces du progrès des élèves.
- Des prises de décisions fondées sur des données probantes en fonction des minutes d'enseignement.

Conseil des administrations scolaires de district

- Mettre sur pied un Conseil des ASD qui ne dépend pas du ministère de l'Éducation.
- Les ASD éliront les membres du Conseil parmi leurs propres représentants élus.
- Le Conseil devra fournir une formation aux ASD, appuyer ces dernières dans la mise en place d'un programme d'orientation du personnel enseignant et créer des ressources pour aider les ASD dans l'élaboration de programmes.

- Le Conseil devra fournir aux ASD des politiques sur le principe d'*Inuuqatigiitsiarniq* et relatives aux inscriptions et aux présences si elles ne sont pas déjà instaurées.
- Le ministère de l'Éducation et le Conseil des administrations scolaires de district discuteront régulièrement de divers aspects du système d'éducation.
- Le Conseil fournira des évaluations au ministère de l'Éducation lorsque demandé.
- Une fois le Conseil établi, la Coalition des ASD du Nunavut ne recevra plus de subvention gouvernementale.

Principaux avantages

- Augmenter le soutien opérationnel pour les ASD.
- Accroitre la capacité de dotation en personnel pour exécuter les responsabilités.
- Se faire entendre davantage à l'Assemblée législative.

Règlements transitoires

Ministère de l'Éducation

- Permettre au ministre de l'Éducation de créer des règlements transitoires.

Avantages

- Accroitre la flexibilité relative aux règlements.

Parlons de nos objectifs pour l'éducation

En ligne : ourgoalsforeducation.ca
Par courriel : info.edu@gov.nu.ca
Par la poste : Consultations sur la Loi sur l'éducation, gouvernement du Nunavut, C. P. 1000, succursale 900, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0

Par fiche de commentaires : Les Nunavummiuts peuvent récupérer et déposer leurs fiches de commentaires au Bureau de liaison du gouvernement local ou au bureau de l'ASD.